ce pays depuis qu'il lui a accordé la reconnaissance diplomatique. C'est mon ami de Vancouver-Sud qui a consigné ces chiffres au compte rendu. J'aurais aimé qu'il nous parle un peu du commerce en dollars qui, avant la guerre, existait entre le Canada et la Chine.

Un article de la revue Canadian Business, livraison d'octobre 1957, réclamait deux choses: l'extension du commerce et la reconnaissance diplomatique, et signalait que le commerce du Canada avec la Chine, seulement à l'égard du bois et des produits du bois, atteignait avant la guerre une moyenne annuelle de 29 millions de dollars. C'est le chiffre moyen de nos exportations à la Chine avant la guerre comparativement au chiffre actuel de 1.7 million qui représente surtout du sulfate d'ammoniaque. C'est le chiffre qu'on a donné cet après-midi. Cela montre à quel point la Chine a besoin de bois. Je veux relever certains chiffres que j'ai préparés et d'autres qu'on a signalés. Liang Hai, ministre des Forêts de Chine, aurait fait des commentaires sur les besoins de la Chine en bois. Voici ce qu'il aurait dit:

A la fin du second plan quinquennal, la Chine aura besoin annuellement de 47 millions de mètres cubes de bois d'œuvre.

Pour convertir les mètres cubes en mesures comprises en Colombie-Britannique ou dans tout le Canada, soit en pieds mesure de planche, deux méthodes se proposent: il s'agit d'abord de savoir s'il était question de mesure ordinaire des billes ou de la mesure du bois traité et fini. Mettons qu'il s'agisse de billes entières, cela voudrait dire qu'annuellement la Chine aura besoin de 10,340 millions de pieds mesure de planche. Soit dit en passant, c'est deux fois la coupe moyenne annuelle de bois de la Colombie-Britannique depuis quatre ou cinq ans. S'il parlait de bois d'œuvre usiné, nous devons utiliser un autre élément de transposition; le calcul donne alors environ 19 milliards et demi de pieds-planche dont la Chine a besoin chaque année. La superficie des forêts accessibles est un peu plus grande en Chine qu'en Colombie-Britannique, mais elle y est beaucoup moins étendue qu'au Canada; de même, la production globale y est bien moins considérable. Même si elle exploitait à fond ses ressources forestières, ce qui n'est pas le cas, la Chine ne serait nullement près de répondre à ses besoins.

Franchement, le ministre manque encore le coche pour ce qui est de stimuler la vente de produits,—pas seulement le bois d'œuvre, mais d'autres articles aussi,—à la Chine. Je me borne à mentionner le bois d'œuvre en raison de sa proximité et de sa valeur pour ma province.

Aujourd'hui, une délégation des *United Electrical Workers* a rencontré le cabinet pour lui présenter un mémoire signalant un certain nombre de façons de parer à un affaissement plus grave, selon leurs prévisions, que celui dont souffre actuellement l'industrie de la fabrication des articles électriques. Une partie de leurs avis avait trait à l'expansion du commerce, et la Chine est un des pays mentionnés dans le mémoire qu'ils ont soumis au gouvernement.

A son retour de Chine, M. Muir a parlé des gigantesques usines hydro-électriques qui se construisent en vue d'électrifier graduellement ce pays. J'ai demandé aux dirigeants du syndicat des ouvriers de l'électricité s'ils avaient fait des études statistiques sur les besoins de la Chine, vu qu'ils avaient dit que nous devrions commercer avec ce pays. Ils m'ont dit qu'ils avaient fait une telle étude et qu'il y avait en Chine un vaste débouché pour les articles fabriqués au Canada par leurs membres, c'est-à-dire du matériel électrique lourd et léger. Ils ont signalé que la Chine avait pu,-et c'est là une anomalie,-fabriquer certains genres de matériel électrique nécessaires au programme d'électrification, à tel point qu'elle exportait ces articles, mais qu'il restait une forte quantité d'articles électriques que nous pouvions vendre à la Chine, si seulement nous cherchions à le faire.

Au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, non seulement moi-même, mais d'autres députés,-et ces derniers ne sont pas tous des cécéfistes,nous avons dit qu'il était nécessaire de commercer avec la Chine. On nous a signalé qu'à moins que le Canada se mette de la partie, avec les États-Unis, et, qu'à moins que nous suivions l'exemple que nous a fourni le Royaume-Uni il y a quelques années, en élargissant les cadres de notre reconnaissance diplomatique officielle au gouvernement de ce pays, et qu'à moins que nous entreprenions un vaste programme d'échanges commerciaux avec elle, nous allons être dans une impasse lorsque le gouvernement et l'industrie américains seront prêts à envisager le problème de la reconnaissance diplomatique et le problème du commerce. On peut bien rire et se dire que les États-Unis ont des lois qui interdisent tout commerce avec la Chine, et qu'ils ne peuvent rien vendre à ce pays. Ces lois sont si rigides qu'elles dépassent même les frontières américaines et affectent les sociétés canadiennes, de sorte qu'elles ne peuvent entrer en relations commerciales avec la Chine, ou lui vendre de leurs produits. Mais plusieurs faits intéressants sont survenus ces dernières années. L'attitude du gouvernement de Washington s'est quelque peu adoucie et n'est